

COMMUNE DE MALZÉVILLE  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 20 AVRIL 2011

**Conseillers municipaux en exercice :** 29

**Membres présents à la séance :** Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Claudine JACQUEMIN, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Gérard VIRY, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

**Votants :** 27

**Conseillers absents excusés :** Béatrice ANTOINE, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Francine PIERRE, Véronique DEVIGNES, Samia MESSALTI, Christine SIEURIN, David CARABIN, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER.

**Conseillers absents non excusés :** Pascal PELINSKI, Bernard BRAUN.

**Procurations :** Béatrice ANTOINE à Jean-Pierre FRANOUX,  
David CARABIN à Daniel THOMASSIN,  
Elsa PLUMIER à Bertrand KLING,  
Véronique DEVIGNES à Colette MESNIER,  
Jean-Marie HIRTZ à Gérard VIRY,  
Samia MESSALTI à Jean-Pierre ROUILLON,  
Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER à François KLAEYLE,  
Christine SIEURIN à Odile CHANDELIER,,  
Francine PIERRE à Claudine JACQUEMIN.

**Secrétaire de séance :** Claude FINANCE

**Date convocation :** 14 avril 2011

**N° 026/2011**

**Objet :** Prime ravalement de façades  
**Rubrique :** 7.5.2.

**Rapporteur :** Claude FINANCE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les demandes de primes de ravalement de façades déposées par :

- ❖ Madame et Monsieur Louis-Michel MARION, pour un immeuble sis 14 allée Jean Cocteau
- ❖ Madame Marie-Josèphe GABAY, pour un immeuble sis 9 rue Gény
- ❖ Monsieur Christian JONVEL, pour un immeuble sis 30 avenue Thiers

Ces immeubles se situaient effectivement à l'intérieur du périmètre de la campagne de ravalement lors du dépôt des dossiers.

En application du règlement d'octroi, la commission cadre de vie - développement économique réunie les 9 décembre 2010, 3 février 2011 et 7 avril 2011 propose au conseil municipal, au vu des dossiers présentés, de fixer les primes comme suit :

- ❖ Madame et Monsieur Louis-Michel MARION, pour un immeuble sis 14 allée Jean Cocteau :  
Prime de 1 524,49 euros (15 % du montant TTC des travaux pris en compte soit 20 643,96 euros, prime plafonnée à 1 524,49 euros en application du règlement d'octroi).
- ❖ Madame Marie-Josèphe GABAY, pour un immeuble sis 9 rue Gény :  
Prime de 262,50 euros (15 % du montant TTC des travaux pris en compte soit 1 750 euros).
- ❖ Monsieur Christian JONVEL, pour un immeuble sis 30 avenue Thiers :  
Prime de 1 364,36 euros (15 % du montant TTC des travaux pris en compte soit 9 095,77 euros).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser la prime municipale d'aide à l'amélioration des façades et à l'embellissement des rues de la commune à Madame et Monsieur Louis-Michel MARION, à Madame Marie-Josèphe GABAY et à Monsieur Christian JONVEL pour les montants sus indiqués.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2011 de la commune.

Date : 20 avril 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 22 AVR. 2011

N° Accusé de réception : 20110420-11-026-DE

Affichage : 22 AVR. 2011

Le Maire,  
Jean-Pierre FRANOUX



*J. Franoux*